

## *Annexe 2 au contrat Hello fins!*

# Conditions particulières du Compte-Titres dans le cadre du contrat Hello fins!

Les présentes conditions régissent le Compte-Titres de BNP Paribas Fortis SA (« la Banque »), ouvert à la demande du client suite à la conclusion d'un contrat Hello fins!. Le Compte-Titres consiste en un compte destiné aux personnes physiques, dont le client est le titulaire unique. Le relevé périodique est trimestriel.

Sans notification contraire émanant de la Banque, les informations relatives au Compte-Titres sont mises à disposition sur la plateforme « Hello fins! » pendant la durée du contrat Hello fins!.

Les instruments financiers du client sont conservés par la Banque ou pour le compte de celle-ci. Les opérations en instruments financiers sont portées au crédit (achat/souscription) ou au débit (vente/rachat) du Compte-Titres.

À l'ouverture, la Banque communiquera au client le numéro du Compte-Titres. Elle peut, à cet effet, faire usage de tous les moyens de communication disponibles et de tous les canaux auxquels le client a accès.

Les Conditions générales bancaires, les Conditions générales des services d'investissement, la Politique d'exécution et de traitement des ordres ainsi que la Politique relative aux conflits d'intérêts de la Banque sont applicables au présent contrat, pour autant qu'il n'y est pas expressément dérogé. Les conditions tarifaires, visées à l'Annexe 4 (la « Note explicative relatives aux rémunérations Hello fins! et aux informations sur les frais et charges ») du contrat Hello fins!, s'appliquent pour une durée indéterminée. En complément de cette Note et lorsque le contrat Hello fins ! prend fin, les « Tarifs des principales opérations sur titres » s'appliqueront.

Dans le cadre du contrat Hello fins!, un Compte Investisseur est également ouvert, qui servira comme le compte de référence du contrat Hello fins!. Sous réserve d'instructions spécifiques acceptées par la Banque, les versements en capital et intérêts sont portés au crédit de ce Compte Investisseur. De même, les frais et taxes liés au contrat Hello fins! ou découlant de celui-ci sont en principe portés au débit dudit compte.

### **Catégorisation du client :**

Client non professionnel



### **Exécution en dehors d'une plateforme de négociation**

Le client accepte explicitement que la Banque exécute des ordres en instruments financiers ou les transmette à un tiers en vue de leur exécution en dehors d'une plateforme de négociation.

### **Domicile fiscal**

Le client déclare que son domicile fiscal exclusif se situe en Belgique. Tout changement à cet égard doit être signalé sans délai à la Banque.

### **Droit de rétractation**

Le contrat prend immédiatement effet. En cas de vente à distance ou en dehors de l'entreprise, le client dispose d'un droit de rétractation pendant une période de 14 jours. Ce délai prend cours à la date de réception par la Banque du contrat Hello fins! dûment signé, comprenant la demande d'ouverture du Compte-Titres. Une éventuelle rétractation de la part du client ne saurait porter préjudice aux opérations déjà effectuées.

### **Cessation**

Le client peut prendre contact avec le Hello Team au 02 433 42 90 afin de résilier le contrat dans le cadre d'un entretien téléphonique enregistré. En outre, le client et la Banque peuvent mettre fin au contrat en notifiant l'autre partie par courrier recommandé avec accusé de réception. Le Compte-Titres est clôturé à la date où le contrat « Hello fins! » prend fin, sous réserve d'opérations en cours et d'ordres de transfert ou de liquidation du client.

### **Déclaration Vie Privée**

La Banque traite les données à caractère personnel du client conformément à la Déclaration Vie Privée de BNP Paribas Fortis SA, disponible sur le site <https://www.hellobank.be/fr/infos-legales/vie-privée> et dans toutes les agences.